



Paris, le 2 juin 2016

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Madame la Ministre,

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur les conditions dans lesquelles des véhicules et poids lourds ont pu avoir accès à l'autoroute A10 le 31 mai dernier alors qu'il y avait des risques d'inondation de celle-ci.

Tout en reconnaissant la part d'aléa qui peut exister dans de telles situations, il me paraît important que toutes les conséquences soient tirées des événements qui se sont produits ce jour là sur l'autoroute A10 pour que, lorsqu'il y a des prévisions de montée des eaux ou d'inondations sur les autoroutes, toutes les dispositions soient prises en amont afin d'éviter, aux péages, l'accès des véhicules aux autoroutes concernées.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à cette importante question, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de mes hommages respectueux.

Jean-Pierre SUEUR

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,
chargée des relations internationales sur le climat

Tour Pascal A et B
Tour Sequoia
92055 La Défense CEDEX